

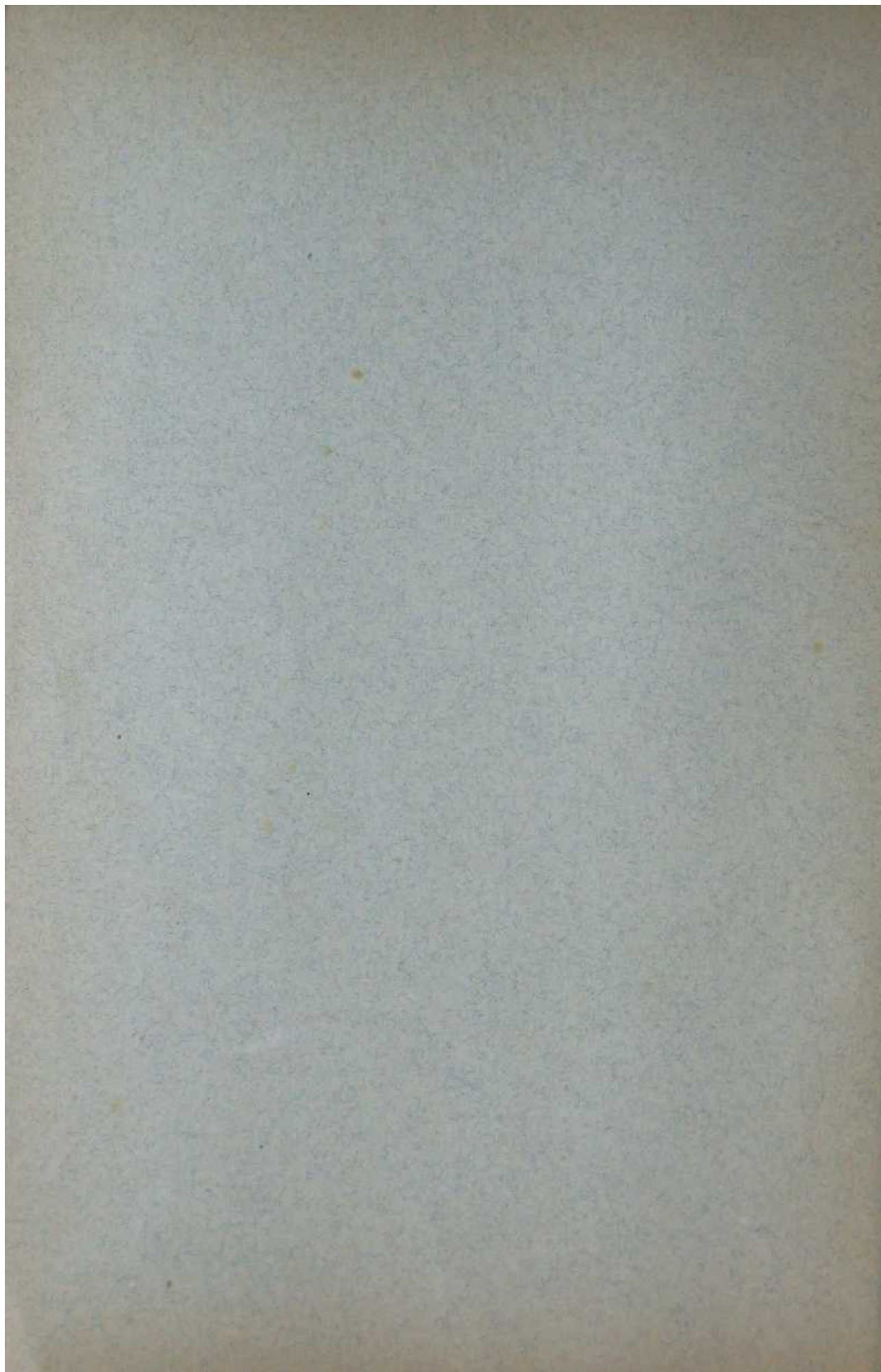
LES VERBES AUXILIAIRES
DANS LE
NOUVEAU TESTAMENT

DE
LIÇARRAGUE

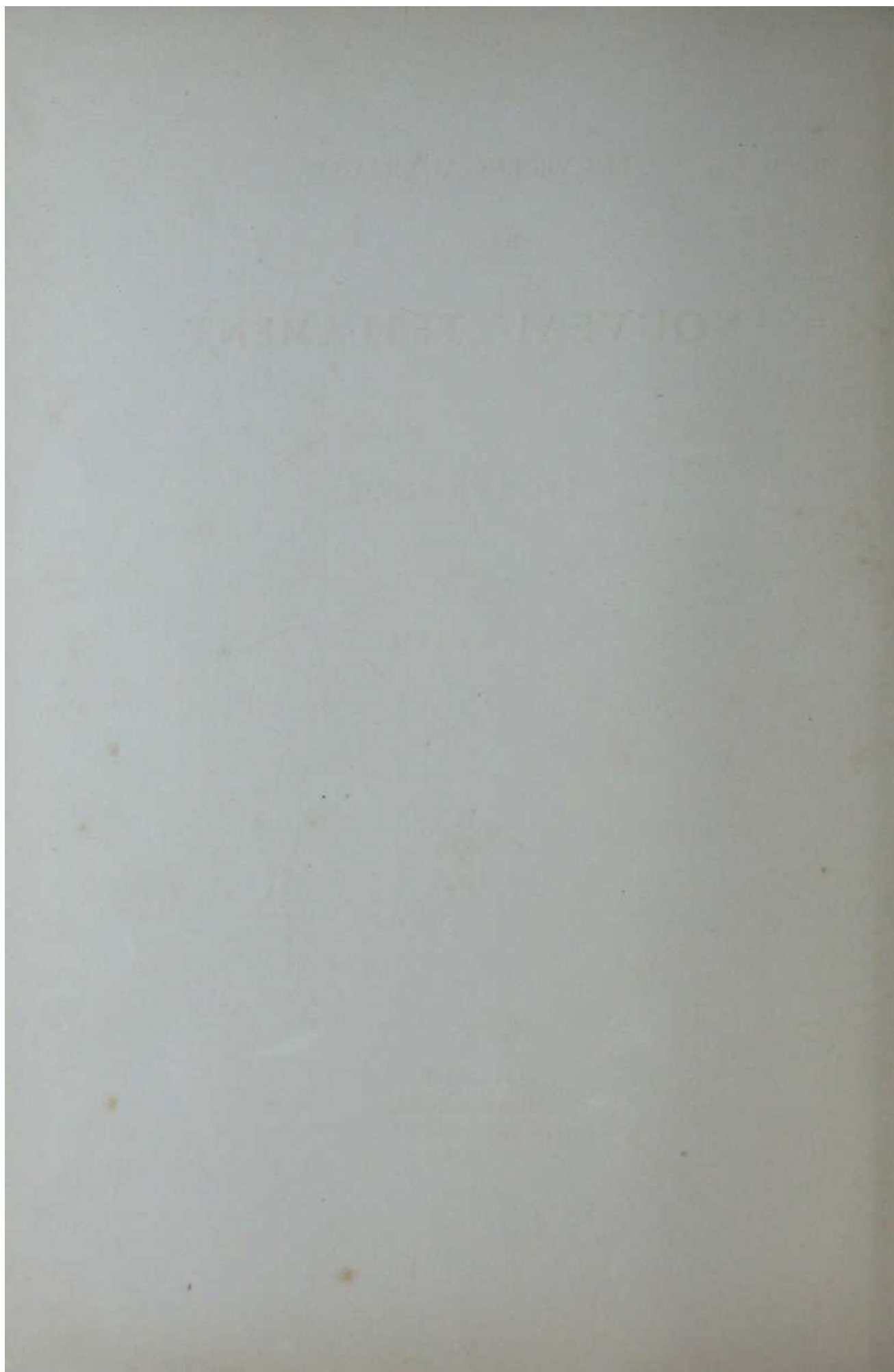
PAR
W. J. VAN EYS



LA HAYE
MARTINUS NYHOFF
Librairie ancienne et moderne
1899.







M- 46372
F- 78884

X-5
34322

LES VERBES AUXILIAIRES
DANS LE
NOUVEAU TESTAMENT

DE
LIÇARRAGUE

PAR
W. J. VAN EYS



LA HAYE
MARTINUS NYHOFF
Librairie ancienne et moderne
1890.

~~~~~  
SANREMO, 1890 — STABIL. TIP. G. B. BIANCHERI, *via Privata*.  
~~~~~



TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION	pag. 1
Le verbe auxiliaire <i>ukan</i> « AVOIR »	» 7
Le nom verbal <i>eʒan</i>	» 14
Le verbe auxiliaire <i>eʒan</i>	» 20
Le verbe auxiliaire <i>iʒan</i> « ÊTRE »	» 30
Le nom verbal <i>eroan</i>	» 38
Flexions avec objet « ME, TE, NOUS, VOUS »	» 49
Le nom verbal <i>edin</i>	» 51
Le verbe auxiliaire <i>edin</i> « POUVOIR »	» 53
Le nom verbal <i>ekin</i>	» 56



CORRECTIONS



Au lieu de:	page	lisez :
<i>hetil't</i>	2 ligne 4	<i>heti't</i>
le	5 » 6	la
imparfait	13	imparfait (conditionnel)
quelq'un	15 » 8 d. b	quelqu'un
<i>zaitadan</i>	32 »	<i>zeitadan</i>
Les mots: forme familière	45 doivent se trouver au dessous du prés. indicatif.	
<i>equioc</i>	57 note 3	<i>equioc</i>
<i>gakidizten</i> (3 ^{me} pers.)	60	<i>gakidizte</i> (1 ^r pers. pl.)



ADDITIONS



- p. 8 *ituen* « tu les avais »; *Ukan bahitu*, Luc, xix, 42; imparf. tronqué.
- p. 9 *ituke* « tu les aurais »; v. ci-dessus.
- p. 9 *nukeen*, Luc, xix, 23. — *Zukéan*, Jean, xi, 21 et 32, forme familière de *zukeen*.
- p. 19 Ajoutez aux erreurs typographiques du N. T.
eztitié, Mat. xv, 2, pour *etzitié*.
daccarqueue, Jean, xviii, 29, pour *dacarqueue*.
etheco, Philem. i, 2 pour *etchecho*.
- p. 26 *sinezakeote*, Luc, xvii, 6, 2 pers. plur. imparf. du potentiel.
- p. 60 3^{me} pers. sing. prés. potent. « à lui », *Dakidio*, Luc, xiv, 31; et 6 tirets au lieu de 4.



INTRODUCTION

. Si nous devons nous contenter de paradigmes et de règles, si les terminaisons des noms et des verbes doivent être considérées comme des expédients conventionnels ou bien comme des exotismes mystérieux, alors il n'existe pas de science des langues, et nous devons nous contenter de ce qui a été appelé l'art de la langue ou la grammaire.

MAX MULLER, Lectures I. p. 114,
3^{me} édition.

Le Nouveau Testament, traduit par Liçarrague, est un livre si rare, que nous croyons rendre un service à ceux qui étudient le basque, en publiant les cinq verbes auxiliaires principaux: *ukan*, *izan*, *ezan*, *eroan*, *edin*. Nous ne pouvons pas espérer avoir cité toutes les flexions auxiliaires qui se trouvent dans le N. T.; mais nous espérons qu'il en manquera peu. Il va sans dire que les conjugaisons ne sont pas complètes; il s'en faut de beaucoup; Liçarrague n'a pas épuisé toutes les combinaisons possibles, et, pour des raisons qui nous échappent pour le moment, il ne s'est pas servi de certains modes et de certains temps.

La question du verbe et de sa conjugaison a été traitée à fond dans notre grammaire comparée; il est donc inutile d'y revenir; mais on ne peut pas répéter assez souvent que la conjugaison basque n'est pas si extraordinaire qu'on se le figure; la confusion qu'on croit y trouver est due uniquement à ceux qui ont voulu,

et qui veulent encore de nos jours, l'expliquer sans la connaître. Le hollandais, tel que nous le parlons, ne le cède quelquefois en rien au basque, sous le rapport de la contraction des flexions; nous disons: *hyjel'm* pour: hebt gy het hem, as-tu le à lui; *betit't?* pour: heeft hy het? l'a-t-il? Les pronoms sont exprimés ici comme en basque par une seule lettre. Si notre langue fût restée pendant des siècles sans littérature aucune, et isolée, qui sait si nous ne l'aurions pas non plus écrite comme nous la prononçons. Et est-ce que les flexions françaises seraient beaucoup moins obscures si on les écrivait comme on les prononce; p. ex. mènemi, suimi, tumela, tuteles, iceles, quilefisse, pour mènes-m'y, suis-m'y, tu me l'as, tu te l'es, il se l'est, qu'ils le fissent.

Un examen attentif des flexions verbales, employées par Liçarague, a confirmé de plus en plus l'exactitude de tout ce que nous avons dit dans notre grammaire comparée, par rapport au verbe et à sa conjugaison, et par rapport aux lois phonétiques, sans lesquelles les flexions doivent nécessairement paraître un véritable chaos; nier, par exemple, que *deyen* (qu'il te le....) est *deik* + *n*, n'est pas seulement une erreur, c'est avouer, involontairement il est vrai, que la langue basque dans notre esprit, n'est que confusion et arbitraire. Précisons la question. Tous ceux qui possèdent notre grammaire savent que quand le *k* final devient médial, il est élide, et quelquefois remplacé par *y*, pour éviter l'hiatus; p. ex. *dakik* « tu sais » (de *jakin*) suivi de *n* « que », ne devient pas *dakikan*, le *k* est élide, et l'on dit: *dakian*; p. ex. *hic ere ungui dakian beçala* Act. XXV. 10, comme tu le sais bien; *beçala* régit *n*. *Dituk* « tu les as » et *natzaik* « je te suis » deviennent *dituán* et *natzayán*; p. ex. *ecen hunegatic aguertu natzaic, ordena ençadançat ministre eta ikussi dituán eta aguerturen natzayán gaucen testimonio*, Act. XXV. 16; car pour cela je te suis apparu, afin de t'établir ministre et témoin des choses que tu as vues et pour lesquelles je t'apparaîtrai. *Barkhamendu deik* « il te pardonne »; *barkhamendu deyen* (Dechepare) « qu'il te pardonne, etc. ».

Cette règle si simple, sans exceptions dans les dialectes qui l'ont acceptée, par conséquent indiscutable, et qu'un collégien aurait comprise et appliquée sans la moindre difficulté, cette règle a trouvé des contradicteurs, qui ont cru pouvoir renverser des faits établis, les uns en niant simplement, les autres en remplaçant le fait inattaquable, par des arguments sans aucune valeur.

Il n'y a pas longtemps, que M. le professeur Vinson, dans une revue allemande-basque (*Euskara*, Mars 1887) s'exprimait ainsi « Il n'est pas exact de dire que *deyen* vaut *deik* + *n* »; négation péremptoire d'un fait, qui avait été indiqué il y a plus de dix ans, et appuyé par un grand nombre d'exemples (v. *gram. comp.* p. 14). M. le professeur Vinson, il est vrai, a avoué son erreur dans le numéro suivant de la dite revue; mais pour ne pas être accusé de manquer de générosité en relevant une erreur qui a été reconnue, nous sommes obligés de dire que le nombre de pareilles contestations est très grand, (v. l'introduction de notre *Tutoiement basque*), si grand même que nous avons préféré renoncer à ces discussions oiseuses (v. *Euskara* N. 5). Dans le même paragraphe où M. le professeur Vinson avoue son erreur, il en commet une autre de même nature, en niant que *y* remplace *k*. Ce besoin de critiquer à la légère et de compléter ce que les autres font, embrouille plutôt les études basques; pour ne pas parler de nous mêmes, citons la grammaire de M. Ribary (dont nous n'avons pas à faire la critique ici): y a-t-elle gagné en étant accompagnée de « Notes complémentaires »? M. Ribary cite correctement le conditionnel de *izan* « être »: *ninzake*, *lizake*, etc. (v. p. 77); M. le professeur Vinson trouve nécessaire de compléter ce paragraphe et écrit incorrectement: « *Litzake*, de même que *balitz* etc. ». Où est le *t* dans *izan*? Au numéro 114 nous lisons: « *Dezaketa* correspond à *duket*, c'est son exact correspondant. » Nous entendons bien; mais qu'est-ce que cela veut dire? des correspondances ne sont pas des étymologies; c'est là la méthode (plutôt la négation de méthode) du Prince Bonaparte, qui est une autorité pour M. le professeur Vinson, nous le savons; *dezaketa* correspond à tous les autres présents du potentiel de tous les verbes transitifs. Au numéro 57 on lit que *jango* « a le sens de: pour manger »; et au numéro suivant l'erreur est répétée « *janen* dont le sens est encore: pour manger. Sans le moindre effort, en ouvrant notre dictionnaire, M. le professeur Vinson aurait pu voir que *go* et *n* signifient tous les deux « de ».

Ces méprises sont encore accompagnées d'une observation excellente en elle même, et qui aurait dû les prévenir; la voici. « Il est important pour bien analyser le verbe périphrastique de ne jamais perdre de vue la signification propre de chacun des éléments qui le composent. » Monsieur le professeur Vinson n'a eu rien

de plus pressé que de perdre de vue la signification propre d'un des éléments, ainsi que sa propre observation.

Dans la même revue, dont nous venons de parler, le Prince Bonaparte ne se contente pas de nier la chute du *k*; le *k* n'existe pas! (v. Euskara Dec. 1889). Autant dire que 2 fois 2 ne font pas 4; l'arithmétique, comme on l'a dit en plaisantant, est pour quelques personnes une affaire d'opinion; on serait tenté de le croire; mais citons les paroles mêmes du Prince Bonaparte. « Pour « ce qui est de *deyen* pour *deiken*, nous avons déjà prouvé (p. 47), « qu'il n'y a pas de chute de *k*, mais seulement remplacement « de *i* par *y*, pour éviter l'hiatus. » Le lecteur fera bien de prendre connaissance de cette « preuve », à la page 47 de la revue Euskara; là il trouvera une nouvelle méthode d'analyse; on additionne les lettres, dont le nombre décide la question; *deien* a cinq lettres; *deyen* en a aussi cinq; par conséquent il n'y a pas de chute de *k*. Le collégien dont nous parlions plus haut, et qui sait que *deik* et *duk* et *dezak* et cent autres flexions se terminant en *k*, existent, sera dans une grande perplexité quand il lira que *deik* + *n* ou *deyen*, n'a pas perdu de *k*!

Nous ne sommes plus ici sur le terrain de la science des langues, et nous craignons beaucoup que le coup d'œil d'aigle, dont parle M. l'abbé Inchauspe (1), ne suffise pas toujours à suppléer la science absente. C'est sans doute aussi ce coup d'œil d'aigle, qui a ébloui M. le professeur Vinson au point de lui faire dire, et cela en termes qui rappellent un peu trop les temps du Roi-Soleil, que le Prince Bonaparte sait « le basque comme personne ne l'a « su et probablement comme personne ne le saura jamais. » On ne pourrait guère dire plus! — Les erreurs de l'un et de l'autre de nos adversaires, citées ci-dessus, seront notre seule réponse, et changeront peut-être l'affirmative péremptoire de M. le professeur Vinson en négative également péremptoire.

L'examen du N. T. démontre encore deux faits remarquables; d'abord que chez Liçarrague il n'y a aucune confusion entre *ukan* « avoir » et *izan* « être »; ensuite que le « traitement respectueux »

(1) Les moyens de la bien connaître vous manquaient, mais.... de ce coup d'œil d'aigle, qui distingue les Bonaparte, vous avez découvert ce que la langue basque avait de grand, d'admirable etc. etc. — Abbé INCHAUSPE, verbe basque, Epître dédicatoire.

lui est inconnu; sans cela il s'en serait servi dans sa dédicace à la reine de Navarre.

Le souletin paraît donc être le seul dialecte qui se serve (depuis quand?) de ces flexions dites respectueuses, et que la grammaire appellera plutôt barbares; on les forme en introduisant dans toutes les flexions le pronom *zu* « vous », probablement sans même savoir le signification de *zu*; on dit donc *duzugu* au lieu de *dugu* « nous avons ». L'autre fait est beaucoup plus intéressant; l'emploi des deux noms verbaux *ukan* et *izan*, par l'auteur le plus ancien et probablement le plus correct, donne à réfléchir sur la confusion faite plus tard par des auteurs qui n'avaient pas son autorité; confusion qui peut avoir été produite d'abord par inadvertance ou ignorance, mais qui a trouvé plus tard des défenseurs, décidant gravement qu'il n'y avait qu'un seul verbe modifié selon les circonstances.

QUELQUES OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Liçarrague ne se sert jamais de la 2^{me} personne du pluriel, excepté dans la préface et dans le formulaire du mariage; là on trouve *duçu*, etc. Il se sert toujours, ou de la 2^{me} personne du singulier, ou de la 2^{me} personne plurielle du pluriel, comme nous l'avons nommée dans notre grammaire comparée; ainsi: *duc* et *duque*. Ceci s'applique à tous les temps de tous les verbes; ainsi Liçarrague écrira toujours à l'imparfait *zinduten* et jamais *zinduen*; toujours *duqueque* et jamais *duqueçu*; toujours *zinetén* (de *izan*) et jamais *zinen*; toujours *zaratezte* et jamais *zarate*. Nous avions pensé placer le pluriel proprement dit entre parenthèses; p. ex. (*zara*) *zarate* « vous êtes »; (*zinduen*) *zinduten* « vous aviez »; mais cette seule flexion dérangeait beaucoup l'impression en colonnes, et nous avons cru qu'il suffirait d'avoir indiqué cette particularité, la 2^{me} personne du pluriel étant connue, bien que les basquistes l'aient prise pour la 2^{me} personne du singulier.

Nous savons que le potentiel a deux temps, le présent et l'imparfait; le premier en usage comme futur: *duket* « j'aurai »; le second comme conditionnel: *nuke* « j'aurais »; de ce présent du conditionnel *nuke*, a été formé l'imparfait du conditionnel *nukeen* « j'aurais eu », et puisque l'initiale des 3^{me} personnes de l'imparfait

est un *z*, on change le *l* en *z*: *luke* devient donc *zukeen* et *lukete* devient *zuketten*. Comme la caractéristique invariable, constante de tout l'imparfait est *n*, toutes ces flexions se terminent par *n*. — Ex. *gloriazco Iauna etzuqueten crucificatu*, 1, Cor. II, 8, ils n'auraient pas crucifié le Seigneur de gloire. — De *ez-zuqueten*.

Liçarrague indique aussi très consciencieusement la 3^{me} personne de l'imparfait par *l* initial, quand la version française a l'imparfait du subjonctif. La langue basque ne possédant pas un subjonctif, il ne peut au fond être question de l'imparfait du subjonctif (voir sur cette question notre gram. comp.); la différence entre les deux imparfaits se borne à la 3^{me} personne; on remplace donc *z* par *l*, *zezan* devient *lezan*; *zuen* devient *luen* etc. l'usage le veut ainsi.

Puisque les 2^{mes} personnes de l'impératif sont celles du présent de l'indicatif, sauf le pronom objet, nous avons cité les deux flexions, quand même il en manquait une pour un des deux modes; p. ex. l'impératif *iezadak* s'est trouvé; mais nous n'avons pas réussi à trouver le présent de l'indicatif: *diezadak*, tu me l'as (en donnant à *ezan* pour la clarté, la signification de « avoir »); mais puisque l'un est connu, nous connaissons aussi l'autre.

Les textes ont été choisis, autant que possible, dans les deux Evangiles déjà publiés: Matthieu et Marc.

Nous avons répété la 2^{me} personne du singulier dans les deux colonnes; étymologiquement elle appartient à la première colonne, dans laquelle nous aurions aimé placer aussi la flexion féminine, si des considérations typographiques ne l'eussent empêché.

On remarquera un certain nombre de variantes dans les flexions du N. T.; elles diffèrent quelquefois assez pour ne pas appartenir au même dialecte bas-navarrais; elles sont intéressantes en ce qu'elles expliquent quelquefois des formes plus ou moins obscures; faut-il les attribuer à ceux qui ont revu la « besogne », comme Liçarrague le dit lui-même dans sa dédicace à la reine de Navarre? La question est peu importante; elle disparaît entièrement devant l'importance extrême du précieux volume, qui n'a jamais été sérieusement étudié.

Le verbe auxiliaire *UKAN* « AVOIR »

INDICATIF

PRÉSENT

Objet 3^{me} pers. du singulier « le »

Forme familière

	masc.		fém.
<i>Dut</i> , Marc, xiv, 58	<i>Diát</i> , Mat. xxv, 25	<i>Dinat</i> , Luc, xxii, 57	
<i>Duk</i> , Marc, v, 35	<i>Duk</i> , Marc, v, 35	<i>Dun</i> , Marc, vii, 29	
<i>Du</i> , Marc, iv, 14	<i>Dik</i> , Mat. i, 21	<i>Din</i> , Luc, i, 33	
<i>Dugu</i> , Marc, iv, 30	<i>Diagu</i> , Jean, i, 41	<i>Dinagu</i> , Jean, iv, 22	
<i>Duzue</i> , Marc, vii, 8			
<i>Dutè</i> , Marc, iv, 16	<i>Dié</i> , Jean, ii, 3	<i>Diné</i> , Jean, iv, 24	

Objet 3^{me} pers. du pluriel « les »

	masc.		fém.
<i>Ditut</i> , Luc, vii, 31	<i>Zitiat</i> , Mat. xxv, 20	—	
<i>Dituk</i> , Ap. xi, 13	<i>Dituk</i> , Ap. xi, 13	<i>Ditun</i> , Jean, iv, 18	
<i>Ditn</i> , Marc, vii, 37	<i>Zitik</i> , 3, Ep. Jean, 10	—	
<i>Ditugu</i> , Hebr. xii, 9	<i>Zitiagu</i> , Marc, x, 28	—	
<i>Dituzuz</i> , Marc, iv, 13			
<i>Dituziè</i> , Ap. x, 3	<i>Zitiè</i> , Tit. i, 11	—	

IMPARFAIT

Objet singulier « le »

	masc.		fém.
<i>Nuen</i> , Philip. iv, 16	<i>Nián</i> , Act. xxii, 20	—	
<i>Auen</i> , Act. vii, 28	—	—	
<i>Zuen</i> , Marc, v, 2	<i>Zián</i> , 55 Igand.	—	
<i>Genduèn</i> , Act. xx, 13	—	—	
(1) <i>Zenduten</i> , Marc, ix, 33			
<i>Zuten</i> , Marc, iv, 41	—	—	

(1) *Zinduten* 2, Cor. i, 15.

IMPARFAIT

Objet pluriel « les »

Forme familière

		masc.	fem.
<i>Nituen</i> , Ap. x, 3	<i>Nitian</i> , Act. xxii, 20	—	—
—	—	—	—
<i>Zituen</i> , Marc, vi, 48	—	—	—
<i>Gintuen</i> , O. Ec. p. 6 recto	—	—	—
(1) <i>Zintuzten</i> , Mat. xvi, 9			
<i>Zituztén</i> , Act. xxviii, 24	<i>Zituztean</i> , Act. xxv, 19	—	—

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

Objet singulier « le »

		masc.	fem.
<i>Duket</i> , 1. Cor. xi, 54	—	—	—
<i>Dukek</i> , Luc, xiii, 9	<i>Dukek</i> , Luc, xiii, 9	—	—
<i>Duke</i> , Marc, xi, 23	—	—	—
<i>Dukegu</i> , Act. xxiii, 14	—	—	—
<i>Dukezue</i> , Mat. ii, 8			
<i>Dukeite</i> , Mat. xiii, 43	<i>Dikee</i> , Ap. xi, 9	—	—

Objet pluriel « les »

		masc.	fem.
<i>Dituket</i> , Rom. xi, 27	—	—	—
<i>Ditukek</i>	—	—	—
<i>Dituke</i> , 1. Cor. xv, 25	—	—	—
<i>Ditukegu</i>	—	—	—
<i>Ditukezue</i> , Luc, xi, 41			
<i>Ditukeizte</i> , Mat. xiii, 50	—	—	—

(1) *Zentuzten* Marc, viii, 20. Il semblerait plus correct d'écrire *zenduten* et *zintuzten*, le *i* étant la voyelle des flexions qui expriment l'objet pluriel.

IMPARFAIT (conditionnel)

Objet singulier « le »

Forme familière

		masc.	fém.
<i>Nuke,</i>	1, Cor. vii, 7	<i>Nikek,</i> Act. xxv, 22	—
(1) <i>Uke,</i>	Jean, xix, 11	<i>Uke,</i> Jean, xix, 11	—
<i>Luke,</i>	Marc, ix, 42	<i>Lukek,</i> 8, Igand.	—
<i>Genduke,</i>	Rom. ix, 29	<i>Gendikek</i> Mat. xii, 38	—
<i>Zendukete,</i>	1, Cor. v, 10		
<i>Lukete,</i>	Jean, xv, 22	—	—

Objet pluriel « les »

		masc.	fém.
—		—	—
—		—	—
<i>Lituke,</i>	Thess. ii, 7	—	—
<i>Gintuke,</i>	O. Ec. 6, recto	—	—
<i>Zintukezte,</i>	Mat. xii, 7	—	—
—		—	—

IMPARFAIT du Conditionnel moderne

Objet singulier « le »

		masc.	fém.
—		—	—
—		—	—
<i>Zukeen,</i>	Marc, xiv, 21	—	—
<i>Gendukeen,</i>	Rom. ix, 29	—	—
—		—	—
(2) <i>Zuketen,</i>	1, Cor. ii, 8	—	—

(1) Quand *ba* précède, le *h* initial reparait; *bahu*; *ezpahu* 1, Cor. iv, 7.(2) Aussi *zukeiten* 2, Pierre, ii, 21.

IMPARFAIT du Conditionnel moderne

Objet pluriel « les »

	masc.	fém.
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
Zintuketzten, Mat. XII, 7	—	—
—	—	—

IMPÉRAT.F

	masc.	fém.
<i>Auk</i> , Mat. XVI, 22		<i>Aun</i> Mat. IX, 22
<i>Biu</i> , I, Cor. VII, 2		—
<i>Auzue</i> I, Cor. XVI, 10		

INDICATIF

PRÉSENT

Objet « me »

Forme familière

	masc.	fém.
⁽¹⁾ <i>Nauk</i> , Marc, XIV, 62	<i>Nauk</i> , Marc, XIV, 62	<i>Nauu</i> 2, Ep. Jean, 4
<i>Nau</i> , Marc, XIV, 18	<i>Niauk</i> , Act. IX, 17	—
<i>Nauzue</i> , Marc, XIV, 7		
<i>Naute</i> , I, Cor. XIV, 21	⁽²⁾ <i>Niané</i> , 2, Tim. IV, 16	—

(1) Quand un suffixe suit, le *k* est éliminé, (comp. gr. p. 14) *nauk* + *la* devient *nauūla*, v. Mat. XXVI, 34. — On trouve *nagueano* au lieu de *nauqueano*, v. Jean, XIII, 38. Est-ce une erreur typographique?

(2) Aussi *nié*, v. Act. VII, 7.

IMPARFAIT

Objet « me »

Forme familière

		masc.	fém.
—		—	—
<i>Ninduen,</i>	Gal. I, 15	—	—
<i>Ninduzuen,</i>	Jean, XIV, 7	—	—
<i>Nendutén,</i>	Act. XXVIII, 18	—	—

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

	masc.	fém.
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—

IMPARFAIT (Conditionnel)

	masc.	fém.
—	—	—
—	—	—
<i>Nindukezne,</i>	Jean, VIII, 42	—
<i>Nendukeite,</i>	Préface p. 2 recto	—

INDICATIF

PRÉSENT

Objet « nous »

Forme familière

		masc.	fém.
<i>Gaituk</i> ,	Rom. viii, 35	<i>Gaituk</i> , Rom. viii, 35	—
<i>Gaitu</i> ,	2, Cor. v, 14	<i>Giaitik</i> , 2, Tim. ii, 12	—
<i>Gaituzue</i> ,			
<i>Gaituzte</i> ,	Jean, 1 22	<i>Giaitié</i> , O. Ec. p. 5 recto	—

IMPARFAIT

—		—	—
<i>Gentuen</i> ,	Act. xxvi, 13	—	—
—			
<i>Gentuzten</i> ,	Hebr. xii, 10	—	—

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—

IMPARFAIT (Conditionnel)

(1) <i>Gintukek</i> ,	O. Ec. 6 recto	—	—
—		—	—
—		—	—
—		—	—

(1) *Eta baldin . . . punitu nahi baguintuc ere*. « Et si même tu voulais nous punir ». C'est ce que nous nommons le conditionnel tronqué, et les autres basquissants l'imparfait tronqué. L'imparfait serait donc *gintuken* et comme le *k* doit être élidé: *gintuen*.

INDICATIF

PRÉSENT

Objet « te »

Objet « vous »

⁽¹⁾ *Aut*, Jean, I, 50*Zaituztet*, Marc, I, 8⁽²⁾ *Au*, Luc, VII, 50*Zaituzte*, Marc, I, 8*Augu*, O. Ec. p. I verso

—

Auté, Act. v. 9*Zaituztez*, Col. IV, 9

IMPARFAIT

Indudan, Jean, I, 48*Zintuztedan*, Rom. XV, 15

—

—

—

—

—

—

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

—

Zaitukeztet

—

Zaitukezte, Mat. V, 11

—

—

—

—

IMPARFAIT

—

Zintukeiztet, 2, Cor. XII, 20

—

—

—

—

—

—

(1) Quand un suffixe suit, *t* devient *d* (v. gr. p. 21), *Aut* + *la* devient *audala* 3, Ep. Jean, 14, et quand *ba* précède, le *h* initial reparait: *bahaut*, Act. XXVI, 17, et Marc, IX, 45: *bahan*.

(2) Quand *au* est suivi de *la* on intercale *e*: *auelarie* Baptism. form. p. 3.

Le nom verbal *EZAN*.

Ezan qu'il ne faut pas confondre avec *izan* « être », est l'auxiliaire des verbes transitifs, comme « être » est l'auxiliaire des verbes intransitifs et passifs, v. gram. comp. p. 489. Les flexions de *ezan*, ne servent que comme flexions auxiliaires, et ne s'emploient pas seules comme celles de *izan*. *Ezan* a perdu sa signification propre, comme en hollandais le verbe « *zullen* », l'auxiliaire des temps futurs; de même qu'en français le verbe « avoir » comme auxiliaire des verbes neutres; « j'ai de l'argent » et « je possède de l'argent » sont des phrases synonymes; mais quand on dit « j'ai dormi » il faut absolument oublier que j'ai signifie « je possède. »

Quand le potentiel de *ezan* sert d'auxiliaire aux noms verbaux invariables *ahal* et *ezin* ⁽¹⁾ (pouvoir et pas pouvoir), c'est comme potentiel et non comme futur; p. ex. *chahu ahal nezakek* Marc, I. 40 signifie « tu peux me guérir », et non pas « tu pourras me guérir ». Et l'imparfait est un imparfait et non pas un conditionnel, p. ex. *ecin sinhets ceçaqueten*, Jean X, 11, « ils ne pouvaient croire. »

Tout récemment le Prince Bonaparte a affirmé que *ezan* n'existait que dans notre imagination; « Ce n'est pas, en effet, *ezan* mais *izan*, qu'il faut reconnaître comme le radical de *dezadan* ou *dazadan*; et cela que M. van Eys veuille ou non. Est-ce que l'*i* de *iritzi* ne se change pas en *e* dans *deritzat*, ni plus ni moins que celui de *izan* se change en *e* ou *a* en *dezat* ou *dazat*? » (Euskara, Juin 1889). Dans le numéro de Dec. 1889 nous avons répondu: On le voit, le Prince Bonaparte, selon son habitude, ne discute pas; il proclame un dogme, et il faut croire « que M. van Eys veuille ou non ». Sentant sans doute que cette phrase pourrait faire sourire et pressentant que M. van Eys pourrait ne pas vouloir croire, le Prince Bonaparte m'adresse d'un air triomphant deux questions en guise d'argument (les seuls pour soutenir sa thèse ou son dogme); les voici: « Est-ce que le *i* de *iritzi* ne se change pas en *e* dans *deritzat*, ni plus ni moins que celui de *izan* se

Nous avons expliqué *ezin* par *ez-egin* (v. dictionnaire): mais cette étymologie, bien que plausible, ne peut se soutenir; *edin* signifie « pouvoir »; par conséquent *ez edin* « pas pouvoir = impossible »; et après la chute du *d*: *ez-ein* = *ezin* « impossible. »

change en *e* ou en *a* en *dezat* ou *dazat*? » — Eh bien ! non ; les deux arguments sont deux erreurs ; le premier d'étymologie ; le second de logique. Le *i* de *iritzi* ne devient pas *e* ; il devient *a*. *Bere emazteari on daritzanac, bere buruāri on daritza*. Eph. V. 28. N. T. de Liçarrague. Celui qui aime sa femme, aime soi-même. Le second argument (*dezat* venant de *izan*) n'a aucune valeur, étant appuyé sur une assertion non prouvée. La logique demande un peu plus de respect. —

Dans ce même numéro de Juin, le Prince Bonaparte dit encore : III.º « Dire que **tous** (remarquons bien ce **tous**) les verbes ont la voyelle radicale changée en *a*, si elle n'est pas déjà *a*, à l'exception de l'imaginaire *ezan*, équivalant à dire que l'on ne connaît ni le basque, ni ses dialectes. »

« Venons enfin aux preuves de la fausseté de sa troisième assertion. En effet, les voyelles initiales du radical, quoique se transformant ou pouvant se transformer en *a* au présent de l'indicatif, souvent ne changent pas, ou même quelquefois se transforment en *e*. C'est ainsi que *izan* et *iritzi* donnent lieu à *dezat* (ou *dazat*) et à *deritzat*, et que *irudi*, *izeki*, *irakin*, *iraun*, *iraunsi*, *iñotsi*, *iraakin*, *erechi*, *erran*, etc., donnent lieu à *dirudit*, *dizekat*, *dirakit*, *diraut*, *diraunst*, *biñotsat* (pour *badinotsat*), *diraakit*, *derichat*, *derrat*, etc. De même *eman* donne lieu à *ezpademate*, et non pas à *ezpadamate* dans Liçarrague, I Cor. 14, 7 ; *eztemoten*, I Tim. 5, 14 ; etc., etc., etc. »

Nous avons répondu : La seule observation juste et dont le Prince Bonaparte paraît être très fier, c'est ma négligence d'avoir écrit : tous les verbes, au lieu de : presque tous les verbes. Il y a quelques exceptions en effet (pour le moment du moins puisque la forme ancienne n'est pas connue). Malheureusement le Prince Bonaparte les cite de confiance et comme il s'est trompé quant à *iritzi*, il se trompe de nouveau, 1º en citant *erran* et *izeki*, qui ont pour voyelle initiale *a* et non pas *e* : *baldin norbeitet badarra* . . . Jacques II. 14. « Si quelq'un dit » . . . *Hura cen candela çachecana*. Jean V. 35 (de *izeki* ou *ccheki*) ; 2º en se figurant que *irakin* est un autre verbe que *iraakin*, et *erechi* un autre verbe que *iritzi*. Toutes ces erreurs réduisent le nombre d'exceptions à quatre, au lieu de dix et un etc. Quand le Prince Bonaparte aura étudié plus attentivement le N. T. de Liçarrague, il pourra s'en convaincre lui-même et s'éviter le désagrément de voir ses arguments se transformer en erreurs. —

Nous faisons suivre ici la liste des verbes dont la voyelle initiale se change en *a* dans le présent de l'indicatif.

<i>Egit</i>	fait <i>dagit</i>	<i>Erausi</i>	fait <i>darauskit</i>	<i>Eutsi</i>	fait <i>dautsat</i>
<i>Egoki</i>	» <i>dagokat</i>	<i>Edasi</i>	» <i>dadasat</i>	<i>Ezagutu</i>	» <i>dazaut</i>
<i>Egon</i>	» <i>dago</i>	<i>Erran</i>	» <i>darrat</i>	<i>Ezan</i>	» <i>dazat</i>
<i>Ekarri</i>	» <i>dakart</i>	<i>Eritzi</i>	» <i>daritzat</i>	<i>Ibilli</i>	» <i>nabil</i>
<i>Entzun</i>	» <i>dantzun</i>	<i>Erion</i>	» <i>dariot</i>	<i>Iduki</i>	» <i>dadukat</i>
<i>Erabili</i>	» <i>darabilt</i>	<i>Eroan</i>	» <i>daroat</i>	<i>Ikusi</i>	» <i>dakusat</i>
<i>Eraman</i>	» <i>daramat</i>	<i>Etorri</i>	» <i>nator</i>	<i>Icheki</i>	» <i>dachekat</i>
<i>Eraunsi</i>	» <i>darauntzat</i>	<i>Etzin</i>	» <i>natza</i>	<i>Izeki</i>	» <i>daicheka</i>
				<i>Jakin</i>	» <i>dakit</i>

Les noms verbaux suivants conservent leur voyelle initiale; du moins jusqu'à présent nous n'avons pas trouvé une forme plus ancienne en *a*. *Irakin* fait *dirakit*; *iraun* fait *diraut*; et *inotsi* fait *dinotzat*.

Il y a donc trois exceptions; et vingt cinq noms verbaux qui suivent la règle que nous avons donnée et qui s'appuie, comme l'on voit, sur des faits; par conséquent c'est une règle indiscutable et il suffisait, dans un article de revue, de dire: tous les verbes. Dans notre grammaire, cela va sans dire, nous avons été plus précis et nous avons dit: La voyelle initiale devient *a*, non seulement dans *ekarri*, mais dans tous les autres noms verbaux, excepté *iritzi* qui fait *deritzat*; *iraun* qui fait *diraut*; *irudi* qui fait *dirudit*; *izeki* qui fait *dizekat*, *ezan* qui fait *dezat* aujourd'hui, mais *dazat* autrefois. v. p. 142. Et encore p. 218, La voyelle initiale des thèmes verbaux devient généralement *a* dans le présent.

Le Prince Bonaparte n'a donc aucune excuse d'ignorer en 1890, une règle qu'il a pu lire, il y a dix ans, dans notre grammaire comparée, et qu'il aurait dû connaître, s'il voulait la discuter; malheureusement elle est indiscutable et le Prince Bonaparte a préféré citer un article de revue qui lui offrait un prétexte pour critiquer, ce qui est l'essentiel, à ce qu'il paraît; tout lui est bon, même une erreur de l'imprimeur (*albaikeza* pour *albaiheza*, *Euskara*, page 52) et même des citations inexactes, relevées par nous, en passant, à la page 53 du n.º 7 de la même revue. Quand le Prince Bonaparte est mis au pied du mur, il renie ses propres paroles imprimées noir sur blanc. Ayant défié le Prince Bonaparte de citer un exemple où *n* est suivi de *l* (*The Academy* 20 March, 1886),

puisqu'il avait nié cette loi, en disant qu'elle est « traversed by the most palpable facts » ⁽¹⁾ (entravée, contredite par les faits les plus palpables), le Prince Bonaparte répond « me défier de citer « un exemple où *n* est suivi de *l*, équivaut à me défier de citer « un exemple, dont je n'ai jamais affirmé l'existence. » ⁽²⁾.

C'est par de pareils expédients que le Prince Bonaparte cherche à se disculper; s'il a prouvé une chose, c'est que ses notions de logique et ses notions de la langue basque se valent. Dans toutes ces discussions il est évident que le Prince Bonaparte se figure que nous différons d'opinions; il se trompe; il ne s'agit pas d'opinions, il s'agit de savoir ou de ne pas savoir; quand le Prince Bonaparte ignore et nie que le *k* de *deik* s'élide devant le *n* qui suit, ou que *n* est élidé devant *l*, c'est le Prince Bonaparte qui ne sait pas, et c'est nous qui savons. Notre affirmation n'est pas plus de l'arrogance que celle de l'arithméticien qui affirme que 2 fois 2 font 4.

Nous trouvons dans ce volume des Transactions of the Philological Society, un Appendice n.º VI (Remarques sur des assertions de M. Vinson), dont une des notes vaut la peine d'être citée et examinée. La voici « La forme causative *baitaye*, pour *baitzaye* « dérive, de *daye*, synonyme de *zaye* « il est à eux », dans le « basque de Liçarrague. Elle est précieuse, car elle confirme, selon « nous la permutation en *d* du *z* des terminatifs à régime indirect..... « nous nous permettrons de conclure que puisque *zaye* équivaut « à *daye*, *da* aussi doit équivaloir à *za*, sa forme primitive, se « rattachant à *iz*, *itz*, *iza*, *itza* et *izan* « été » et « eu » en même « temps dans cinq sur huit dialectes basques. Voilà deux phrases « du Nouveau Testament de Liçarrague, qui prouvent que *baitzaye*, « causatif de *zaye*, et *baitaye*, causatif de *daye*, sont parfaitement

(1) Transactions of the philological Society 1882-3-4 p. 652, note I. Ayant la brochure en mains, pour faire la citation, nous y jetons un regard, et nous y trouvons que l'auxiliaire *edin* « pouvoir » est *adi* comprendre! Nous y trouvons une flexion absurde *bezake*, attribuée à Liçarrague et une note, la dernière, où on lit que *den* est la forme relative de *da* et synonyme de *biz*! Un collégien comprendrait de suite que *den*, synonyme de *biz*, est la forme conjonctive (pour nous servir de cette terminologie sarannée) de *da*. *Dan* est la troisième personne *da* suivie de la conjonction *n*.

(2) To defy me to quote an example where *n* is followed by *l* amounts to the same thing as to defy me to quote an example which I have never asserted to exist. The Academy 3 April 1886.

« synonymes entre eux: 1° Matth. 9-15 *edequiren baitzaye escondua* « que le nouveau marié leur sera ôté »; 2° Jude, 13, *ceiney appre-
« statua baitaye tenebretaco ilhumbean*, auxquelles est réservée l'obscu-
« rité des ténèbres. »

Nous avons ici une accumulation d'erreurs à relever; 1° *bai*, n'est jamais causatif, *bai* est affirmatif; v. gram. comp. p. 525. 2° on ne peut pas dire que *baitaye* dérive de *daye*; dérivation signifie tout autre chose; *baitaye* est une flexion précédée d'un adverbe affirmatif, « oui ou certes », en basque uni à la flexion, en français séparé de la flexion. 3° que *baitaye* serait composé de *baidaye* est une erreur. 4° que *daye* serait synonyme de *zaye* est également une erreur. D'abord l'adverbe n'est pas *bai*, mais *bait*; quand nous trouvons *bai*, c'est que les lois phonétiques n'ont pas permis de maintenir le *t*; le *t* s'élide devant plusieurs lettres (v. gram. comp.) p. ex. l'on ne peut pas dire *baitnincen*, il faut dire *bainincen*. (v. Tim. I. 13); mais on peut dire *baitzaye*. 5° La permutation de *z* en *d* (v. notre dictionnaire) est un fait qui n'est pas trop bien établi, et nous avons accompagné notre exemple d'un point d'interrogation: *bidar* = *bizar*? En tout cas cette mutation est extrêmement rare, si elle existe, et tout le monde dirait que c'est une exception. Le Prince Bonaparte, au contraire, accepte de suite cette exception comme une règle, et croit trouver l'application de cette règle dans *baitaye*, qui serait pour *baidaye* de *bai-zaye*. Comme nous savons que le *t* appartient à *bait*, toutes ces suppositions tombent, et si *baitaye* est quelque chose, c'est *bait-aye*; mais *aye* ne signifie rien. — Selon le Prince Bonaparte *baitaye* est pour *baidaye*; cette permutation de *t* en *d* et de *d* en *t* existe (v. notre gram. comp.); mais elle n'existe pas ici; 1° parce que le *t* n'est pas changé en *d*; il appartient à *bait*; 2° parce que *baitzaye*, selon cette façon superficielle d'analyser, contiendrait deux fois le *z*; le *z* qui s'y trouve, et le *z*, sous la forme de *t*, qui deviendrait *d*, qui deviendrait *z*! — Nous n'en avons pas encore fini; cette mutation de *z* en *d*, est aux yeux du Prince Bonaparte la preuve que *da* « il est » de *izan* « être » était primitivement *za*; chacun sait que la forme de *da* n'est pas claire, qu'elle demande une explication; mais l'analyse du Prince Bonaparte est erronée sous tous les rapports; le *d* de *da*, quand même toute la théorie mentionnée ci-dessus serait exacte, ne vient pas nécessairement du *z* de *izan*; tous les verbes intransitifs ont le *d*, comme initiale des 3^{mes} personnes, p. ex. *ethorri* fait *dator*; *egon* fait *dago*; où est le

¿ ici? Nous avons déjà dit dans notre grammaire, p. 135 que le *d* sera probablement le dernier vestige d'un pronom démonstratif, perdu aujourd'hui. La langue basque ne distinguant pas le sujet de l'objet, ce même *d* se trouve probablement comme objet et comme initiale dans les flexions transitives. — Nous aurions pu dire en deux mots: puisque le *t* appartient à *buit* toute la théorie est nulle; mais nous avons voulu démontrer c'airement l'enchaînement d'erreurs.

Pour nous la conclusion est que *bataye* ne peut exister; *bataye* est simplement une erreur typographique; il fallait *batzaye* et nous croyons l'avoir prouvé. Les erreurs de ce genre sont extrêmement rares dans le précieux volume de Liçarrague, qui est imprimé avec des soins inouis; cependant il y en a quelques unes. (1).

Après le déni du P^{re} Bonaparte dans la revue anglaise " The Academy " nous avons clos les discussions dans cette revue; nous avons fait de même dans la revue basque-allemande " *Euskara* ", après la deuxième série de notes, c'est à dire, d'erreurs; et aujourd'hui nous prenons la résolution de ne plus répondre à aucune question, ni discussion du P^{re} Bonaparte par rapport à la langue basque.

(1) Au lieu de:

<i>bataye,</i>	Jude, 13
<i>gnaizquio,</i>	Act. vi, 4
<i>ehen,</i>	Marc, x, 44
<i>diecoçuen,</i>	2, Cor. ii, 7
<i>drabilagu,</i>	Jacques, iii, 3
<i>extugu,</i>	1, Cor. ix, 4
<i>gaitu,</i>	1, Cor. vii, 15
cap. xxii	page 457
cap. xxi	page 249
cap. ix	page 304
<i>anhitz,</i>	Act. i, 3
<i>draçun,</i>	1, Ep. Jean, iii, 23
<i>nencen,</i>	2, Cor. xi, 33
<i>guineçan,</i>	Lue, i, 74
<i>albeitzineçate,</i>	Lue, xxi, 28
<i>ligunçat,</i>	53, Igandea
<i>ceinetan,</i>	1, Pierre, v, 12
<i>leçn,</i>	12 ^{me} Igandea
<i>sac eraci,</i>	Ot. Eccl. 6, verso

lisez:

<i>batzaye</i>
<i>guiaizquio</i>
<i>lehen</i>
<i>diegoçuen</i>
<i>derabilagu</i>
<i>extugu</i>
<i>gaitu</i>
cap. xxi
cap. xx
cap. x
<i>anhitz</i>
<i>draucun</i>
<i>nincen</i>
<i>gueneçan</i>
<i>albeitzineçate</i>
<i>lekigunçat?</i>
<i>ceinetan</i>
<i>leçan</i>
<i>sar eraci</i>

Le verbe auxiliaire *EZAN*

Objet singulier « le »

Objet pluriel « les »

IMPÉRATIF

<i>Ezak</i> , Luc, viii, 50 <i>ezan</i> Marc, iii, 5	<i>Itzak</i> , 1, Tim. vi, 2	—
<i>Bezä</i> , Mat. xvi, 24	<i>Bitza</i> , Jacq. v, 14	--
<i>Ezazue</i> , Marc, i, 3	<i>Itzazue</i> , Marc, i, 5	
<i>Bezate</i> , 1, Cor. xiv, 29	<i>Bitzate</i> , 1, Tim. vi, 2	—

INDICATIF

PRÉSENT

<i>Dezat</i> , Jean, viii, 55	<i>Ditzat</i> , 1, Cor. xiii, 3
⁽¹⁾ <i>Dezak</i> , 1, Cor. xiv, 16	⁽¹⁾ <i>Ditzak</i> , 3, Ep. Jean, 6
<i>Deza</i> , Mat. xvi, 26	<i>Ditza</i> , Eph. vi, 22
<i>Dezagu</i> , 1, Ep. Jean, i, 6	<i>Ditzagu</i> , 2, Cor. i, 4
<i>Dezazue</i> , Rom. i, 13	<i>Ditzazue</i> , Eph. vi, 16
<i>Dezate</i> , Rom. xv, 9	<i>Ditzate</i> , Jean, vii, 3

IMPARFAIT

Objet singulier « le »

Forme familière

<i>Nezan</i> , 2, Cor. ii, 9	<i>Niezän</i> , Act. xxvi, 15
<i>Enzan</i> , Jean, i, 48	—
⁽²⁾ <i>Zezan</i> , Jean, iv, 44	<i>Ziezän</i> , Marc, xii, 21
<i>Genezan</i> , Act. xxvii, 4, 19	—
<i>Zinezaten</i> , 2, Cor. ii, 4	—
⁽²⁾ <i>Zezeiten</i> , Marc, xiv, 53	<i>Ziezateän</i> , Marc, xii, 22

(1) *k* élidé quand suit un suffixe: *dezän*, Jean, iv, 11. — *Ditzän* (pour *ditzakan*) Apoc. iii, 18.

(2) Comme imparf. subj. avec *l* initial: 2 Cor. viii, 6 *lezan*; et Marc, iii, 6. *lezaten*.

IMPARFAIT

Objet pluriel « les »

Forme familière

<i>Nitzan</i> ,	1, Cor. XIII, 2	—	—
—		—	—
(1) <i>Zitzan</i> ,	Marc, VI, 39	—	—
(2) <i>Genzan</i> ,	46, Ig.	—	—
—		—	—
(1) <i>Zitzaten</i> ,	Act. XVII, 9	—	—

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

Objet singulier « le »

Forme familière

<i>Dezaket</i> ,	Dédicace N. T.	—	
<i>Dezakek</i> ,	46, Ig.	—	
<i>Dezake</i> ,	Jean, VI, 60	<i>Zezekek</i> ,	2, Tim. II, 13
<i>Dezakegn</i> ,	Act. IV, 16	—	
<i>Dezakezue</i> ,	1, Cor. XIV, 31	—	
<i>Dezakele</i> ,	1, Cor. XV, 50	—	

Objet pluriel « les »

<i>Ditzaket</i> ,	Act. II, 35	—	
(2) <i>Ditzakek</i> ,	Act. XXIV, 8	—	
<i>Ditzake</i> ,	Marc, II, 7	<i>Zitzekek</i> ,	Jean, III, 2
<i>Ditzakegn</i> ,	Ap. VII, 3	—	
<i>Ditzakezue</i> ,	Luc, XVI, 13	—	
<i>Ditzakeizte</i> ,	Marc, IV, 32	—	

(1) *Litzan*, Col. 1, 20. *Litzaten* Marc, VIII, 6 et 7. imparf. subj.(2) Le texte a *guenzan*, erreur ou variante? Comparez potentiel *genetsake*.(3) *Ditzakéan*, Ap. II, 2, le *k* est élidé, pour *ditzakek*-n.

IMPARFAIT (Conditionnel)

Objet singulier « le »	Objet pluriel « les »
<i>Nezake</i> , Act. viii, 31	—
<i>Ezake</i> , 45, et 55 Ig.	—
<i>Lezake</i> , Luc, vi, 7	<i>Litzake</i> , Marc, viii, 4
<i>Genezake</i> , 53. Ig.	(2) <i>Genetzake</i> , 18, Ig.
(1) <i>Zinezakete</i> , 2, Cor. xi, 4	<i>Zinzakeizte</i> , Jean, viii, 39
<i>Lezakete</i> , Act. xxiii, 12	<i>Litzakeizte</i> , Act. iv, 21

IMPARFAIT du Conditionnel moderne

—	—
—	—
<i>Zeakeen</i> , Ap. v, 3	—
—	<i>Genetzakeen</i> , 18, Ig.
—	—
<i>Zeaketen</i> , 2, Cor. iii, 7, Jean, xxi, 6	<i>Zitzakeizten</i> , Marc, ii, 2

INDICATIF

PRÉSENT

Objet singulier « me »	Objet pluriel « nous »
(3) <i>Nezak</i> , Luc, iv, 7	<i>Gaitzak</i> , Mat. viii, 25
<i>Neza</i> , Act. viii, 31	(4) <i>Gaitza</i> , 2, Cor. viii, 20
<i>Nezazue</i>	<i>Gaitzazue</i> , 2, Cor. vii, 20
—	<i>Gaitzate</i> , Jacq. iii, 3

(1) *Zindezakete*, Jean, viii, 19.(2) *Genezake*, 46, Igand.(3) Quand un suffixe suit, le *k* est élide: *nezán*, Act. xxvi, 3, pour *nezakan*.(4) Aussi: *gitza*, 1, Ep. Jean, iii, 20.

IMPARFAIT

Objet singulier « me »

Objet pluriel « nous »

—
Neuzan, Phil. I, 13

—
Genzan, Act. xvi, 14, 15

—

—

—

Genzaten, Act. xxi, 17

POTENTIEL

PRÉSENT

Nezakek, Marc, I, 40

—

—

Gaitzake, 19, Igand.

—

—

—

—

IMPARFAIT

Nezake, 2, Cor. II, 2

—

—

—

—

—

—

—

IMPÉRATIF

Nezak, Mat. xv, 25 *Nezan*, Jean, xx, 17 *Gaitzak* Mat. viii, 25

—

—

Nezazue, Act. xv, 13

Gaitzazue, Ap. vi, 6

INDICATIF

PRÉSENT

Objet singulier « te »

Objet pluriel « vous » (3)

—
 (1) *Heza*, Mat. v, 39
Ezagu, O. Ec. 6 verso
 (2) *Hezate*, « » recto

Zaitzatet, 2, Cor. II, 2
Zaitzaitte, I, Ep. Pierre, v, 10
 —
 —

IMPARFAIT

Enzadan, Act. xxvi, 16
Enzan, Jean, I, 48
 —
 —

Zinzatedan, Act. xxviii, 20
 (4) *Zinzaten*, Act. III, 26
 —
 —

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

—
 —
Hezakegu, O. Ec. 2 recto
Hezakele, 2, Tim. III, 15

—
 (5) *Zaitzakezte*, Rom. xvi, 25
 —
 —

IMPARFAIT (conditionnel)

—
 —
 —
 —

—
 —
 —
 —

(1) Jean, xvi, 30, et Luc, xiv, 8, *açan* au lieu de *hezan*: *eztuc mengoa nehorc interroga açan*, « que personne ne t'interroge »; de *heza*—*n*. *Açan* (*azan*), est la forme guipuzcoanne.

(2) *Eçatençat*.

(3) Le pluriel du pluriel. Le pluriel proprement dit serait: *zaitzat* etc., *zinzadan* etc.; *zaitzakel* etc.

(4) *Cintzatençat* (avec *t*). Col. I, 22.

(5) *Zaitzaiskete* (*çaitzaisqueten*, Jude, 24, c. a. d. *çaitzaisquete*—*n*.)

Conjugaisons de *EZAN* à deux régimes

INDICATIF

Le à moi		Les à moi
PRÉSENT		
<i>Diezadak</i>		<i>Dietzadak</i>
—		—
<i>Diezadazue</i>		<i>Dietzadazue</i>
—		—
IMPARFAIT		
—		—
<i>Ziezadan</i> , Act. XXII, 21		—
—		—
—		—

POTENTIEL

PRÉSENT		
—		—
—		—
—		—
—		—
IMPARFAIT		
—		—
—		—
—		—
—		—

IMPÉRATIF

<i>Iezadak</i> , Mat. VIII, 21	<i>Ietzadak</i> , Luc, XI, 5
—	—
<i>Iezadazue</i> , Mat. II, 8	<i>Ietzadazue</i> , Mat. XXI, 2
—	—

(1) Le à toi

Les à toi

(1) Cette conjugaison manque entièrement dans le N. T.; du moins autant que nous sachions. — Elle aurait été au présent de l'indicatif *diezakat* ou *diezayat*; *diezak* etc. et nous ignorons pourquoi Liçarrague ne s'en sert pas.

INDICATIF

Le à lui

Les à lui

PRÉSENT

⁽¹⁾ <i>Diezot</i> , Act. xxv, 26	<i>Dietzot</i>
<i>Diezok</i> ,	<i>Dietzok</i> , 1, Tim. v, 22
<i>Diezo</i> , Luc, xi, 8	—
<i>Diezogn</i> , 1, Ep. Jean, iii, 11	—
<i>Diezozne</i> , Mat. v, 89	<i>Dietzozne</i> , Rom. vi, 13
<i>Diezote</i> ,	<i>Dietzoyote</i> , Mat. xxi, 41

IMPARFAIT

Forme familière

<i>Niezon</i> , Gal. ii, 11	<i>Niezoân</i> , Act. xxv, 20	—
—	—	—
<i>Ziezon</i> , Marc, v, 34	⁽³⁾ <i>Zietzon</i> , Act. xxvii, 35	—
<i>Genezôn</i> , Act. xxi, 12	—	—
—	—	—
⁽²⁾ <i>Ziezoten</i> , Marc, viii, 4	⁽⁴⁾ <i>Zietzoten</i> , Mat. iv, 24	—

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

<i>Dezakeot</i> , Luc, xiii, 8	—
—	—
<i>Diezakeo</i> , Mat. vi, 27	<i>Dietzakeo</i>
<i>Dezakeogu</i> , 1, Thes. iii, 9	—
—	—
—	—

IMPARFAIT (conditionnel)

—	—
—	—
—	—
<i>Genezakeo</i> , Marc, xiv, 40	—
—	—
⁽⁵⁾ <i>Lezakeote</i> , Act. vi, 10	—

(1) *Diezodan*, c. a. d. *diezot*—*n*. (2) *Liezoten*, Luc, ii, 22.(3) *Lietzon*, Eph. ii, 18. — (4) *Lietzoten*, Marc, ix, 9. — (5) *Cezaqueoten*.

IMPÉRATIF

Le à lui

Les à lui

Iezok, Mat. viii, 4
Biezo, i, Cor. vii, 3
Iezozue, Act. xxiii, 15
 —

Ietzok,
 —
Ietzozue, Mat. xi, 4
Bietzote, i, Pierre, iv, 19

INDICATIF

Le à nous

Les à nous

PRÉSENT

Diezaguk,
Diezagu, 16, Igand.
Diezaguzue,
 —

Dietzaguk,
Dietzagu, Cenaz, p. 2 verso
 —
 —

IMPARFAIT

Iezagun, Marc, x, 35
 (1) *Ziezagun*, 51, Igand.
 —
Ziezagutén, Act. xxviii, 2

—
 —
 —
 —

POTENTIEL

PRÉSENT

—
Diezakegu, Jean, vi, 52
 —
 —

—
 —
 —
 —
 —
 —
 —

IMPARFAIT

IMPÉRATIF

Iezaguk, Marc, x, 37
 —
Iezaguzue, Marc, xiv, 15
 —

Ietzaguk, Act. vii, 40
 —
 —
 —

(1) *Liezagunçat*.

INDICATIF

Le à vous

Les à vous

PRÉSENT

Diezazuet, Rom. I, 11

—

Diezazue, I, Cor. X, 28⁽¹⁾ *Dietzazue*, Marc, XI, 25

—

—

—

⁽¹⁾ *Dietzazue*, Mat. VII, 12

IMPARFAIT

Niezazuen, Act. XX, 27

—

⁽²⁾ *Ziezazuen*, 2, Cor. XI, 4

—

—

—

—

—

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

Dezakezuet, Act. II, 29

—

—

—

—

—

—

—

IMPARFAIT

—

—

⁽¹⁾ *Liezakezue*, 2, Cor. XI, 4

—

—

—

—

—

IMPÉRATIF

—

—

—

—

—

—

—

—

(1) Il est étonnant qu'il n'y ait qu'une flexion pour exprimer « il les à vous » et « ils les à vous. »

(2) *Predica liezaquenie*, comme imparf. subjonctif; c. a. d. *liezaquen—ic*: l'imparf. du potent, est donc *liezakezue*.

INDICATIF

Le à eux

PRÉSENT

Diezet, 2, Cor. xi, 12
 (1) *Diezek*, 1, Tim. i, 3
 (2) *Dieze*, Luc, xvi, 28
Deyegu, Jean, i, 22
Dyezue, Mat. vii, 6
 —

Les à eux

Dietzet,
Dietzek, 1, Tim. iv, 6
 —
Diezegu, Act. iv, 17
Dietzezue, Mat. vi, 14
 —

IMPARFAIT

Niezén, Gal. ii, 2
 —
 (3) *Ziezén*, Marc, viii, 17
 —
 —
 —

Zietzén, Marc, viii, 6
 —
 —
 —

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

—
 —
 —
 —
 —
 —
 —
 —
 —
 —
 —
 —
 —
 —

IMPARFAIT

IMPÉRATIF

Iezek, Act. iv, 29 — *Iezen*, Jean, xx, 17 — *Ietzek*, Marc, x, 12
Biezé, 1, Pier. iv, 10 —
 (4) *Iezezue*, Rom. xiii, 7 — *Ietzezue*, Mat. vii, 12

(1) *Dieceengat*, d. *diezek-n-zat*. — (2) *Deye*, Mat. xxiv, 45.

(3) *Liesen*, Marc, xiv, 10. — (4) *Eyegue*, Mat. xiv, 16. *Estute ioaiteco mengoarie*, *eyegue ceuroc iatera*, « ils n'ont pas besoin de (s'en) aller, donnez leur vous-mêmes à manger. » Il n'y a ici que l'auxiliaire (par erreur ?); le verbe « donner » fait défaut. Qu'est ce que: *eyegue* ?

Le verbe auxiliaire *IZAN* « ÊTRE »

IMPÉRATIF

<i>Aizén,</i>	Mat. II, 13
<i>Biz,</i>	Mat. XX, 26
<i>Garen,</i>	Hebr. IV, 1
⁽¹⁾ <i>Zareten,</i>	Mat. V, 48
<i>Bitez,</i>	Act. XXV, 5. <i>Bire,</i> I, Cor. XIV, 34.

INDICATIF

PRÉSENT

		Forme familière	
		masc.	fém.
<i>Naiç,</i>	2, Cor. XI, 2	<i>Nauk,</i> Act. XXV, 11	<i>Naun,</i> Jean. IV, 26
⁽²⁾ <i>Aiz,</i>	I, Cor. VII, 27	<i>Aiz,</i> I, Cor. VII, 27	<i>Aiz,</i> I, Cor. VII, 27
<i>Da,</i>	Mat. II, 2.	<i>Duk,</i> Mat. I, 20	<i>Dun,</i> Luc. I, 28
<i>Gara,</i>	Act. III, 15	<i>Gaituk,</i> Jean. V. II, 33	
⁽¹⁾ <i>Zarete,</i>	Jacq. IV, 2		
<i>Dirade,</i>	I, Cor. VII, 14	<i>Dituk,</i> Act. VII, 7	—

IMPARFAIT

<i>Ninçén,</i>	I, Cor. VII, 27	<i>Ninduán,</i>	Act. XXII, 20	—
⁽³⁾ <i>Inçén,</i>	Jean, I, 48	<i>Inçén,</i>	Jean, I, 48	<i>Inçén,</i> Jean, I, 48
⁽⁴⁾ <i>Zen,</i>	Luc. IV, 32	—	—	—
⁽⁵⁾ <i>Ginen,</i>	Gal. III, 23	—	—	—
⁽¹⁾ <i>Zinetén,</i>	I, Cor. VI, 11	—	—	—
⁽⁵⁾ <i>Ziraden,</i>	Act. XVI, 2	—	—	—

(1) Les pluriels proprement dits, sont: *zaren*, impér.; *zara*, prés. ind.; *zinen*, imparf.; *zarate*, prés. pot.

(2) Après *ba*, le *h* initial reparait: *bahaiç*, Mat. IV, 3. Quand *bait* précède la flexion, on peut élider le *t* ou le *h*; mais il faut qu'une des deux lettres soit élidée; p. ex: *baiheçaquete*, 2, Tim. IV, 15; *baihincen*, Jean, XXI, 18; *baihan*, Mat. V, 41; mais *baitaiç*, Luc. IX, 57.

(3) *Aincén*, Act. IX, 17.

(4) Pour correspondre à l'imparf. subj. français, on change *z* en *l*; *zen* (probablement pour *zizen*) devient *lizen*; et *ziraden* devient *liraden* p. ex.: *othoitçayon*..... *harequin lizen*, Marc, V, 18 « et le pria qu'il fût avec lui. » *Nahi nuque guicon guciac liraden ni halaco*, I, Cor. VII, 7. « Je voudrais que tous les hommes fussent comme moi. »

(5) *Genén*, Act. XXVIII, 14.

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

Forme familière

	masc.	variantes de la 1 ^{re} forme (1)
<i>Nai̱ate</i> , Rom. xv, 28		<i>Ni̱ateke</i> , 2, Cor. x, 2
<i>Ai̱ate</i> , 1, Tim. iv, 6	<i>Ai̱ate</i> , 1, Tim. iv, 6	
<i>Date</i> , Rom. ix, 6	<i>Datek</i> , Mat. vi, 22	<i>Dateke</i> , 2, Cor. x, 6
<i>Garate</i> , 1, Thes. iv, 17	—	—
<i>Zarate̱te</i> , 1, Cor. x, 21		
<i>Dirate</i> , Luc, x, 9	<i>Diratek</i> , Apoc. xi, 11	<i>Dirateke</i> , 1, Cor. xvi, 4

IMPARFAIT (Conditionnel)

<i>Niṉande</i> , Gal. i, 10	—	—
(2) —	—	—
<i>Li̱ate</i> , Gal. iii, 21	—	<i>Li̱ateke</i> , 1, Cor. xii, 19
(3) <i>Ginate</i> , 2, Cor. x, 2	—	<i>Ginateke</i> , Rom. ix, 29
(4) <i>Zinate̱te</i> , Jean, vii, 47		
<i>Lirate</i> , 1, Ep. Jean, ii, 19	—	<i>Lirateke</i> , 1, Cor. vii, 14

(1) Jusqu'à présent les flexions en *te* et en *teke*, ne nous semblent être que des variantes; nous avons cru que celles en *te* étaient plutôt les flexions auxiliaires, et celles en *teke* les flexions du verbe substantif: mais cela n'est pas le cas.

(2) Nous trouverons très probablement: *iṉande*; Dechepare se sert aussi de cette flexion: *egon ahal iṉanden* (Mossen Bernat etc.) « tu aurais pu rester »; ici comme imparfait du conditionnel, c. a. d. *iṉande*—*n*.

(3) Aussi: *ginande*, (4^{me} *Igandea*); *perilean baiquinande*, « nous serions en danger. » L'emploi de cette flexion est un peu confus; Li̱arrague s'en sert aussi pour correspondre à l'imparfait de l'indicatif p. ex. *quequin guinadenean* - *ere* « car aussi quand nous étions avec vous », ou « étant avec vous ». On sait que l'imparfait de l'indicatif suivi de *n* - *ea* et de *la*, correspond au gérondif; v. gram. comp., p. 518.

(4) *Zinode* est le pluriel proprement dit, dont Li̱arrague se sert dans la dédicace, p. 3. *hunez cerbitzatuzen cinadela* « vous vous servirez de cela. »

IMPARFAIT du Conditionnel moderne

—	—	—
—	—	—
—	—	(1) <i>Lizatekeen</i> , 2, Cor. II, 2
—	—	<i>Ginatekeen</i> , Rom. IX, 29
—	—	—
—	—	<i>Ziratekeen</i> , Heb. X, 2

Datif de la 1^{re} personne « à moi »

INDICATIF

PRÉSENT

Forme familière

		masc.	fém.
<i>Atzait</i> ,	Mat. XVI, 23	—	—
(2) <i>Zait</i> ,	Jude, I, 13	<i>Zaitadak</i> , Luc. IV, 6	—
<i>Zaizkidate</i> ,	2, Cor. VI, 18	—	—
<i>Zaizkit</i> ,	Luc. X, 22	—	—

IMPARFAIT

—	—	—
—	<i>Zaitadan</i> , Rom. VII, 10	—
—	—	—
—	—	—

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—

(1) *Çatequeen*, Act XXVII, 21 et 54^{me} Igandea; c'est plutôt la forme soulétine: *zâtekian*.

(2) Quand *zait* est suivi d'un suffixe, Liçarrague introduit un *d*, comme si la flexion était *zaitat*; nous n'en voyons pas la cause; p. ex. *çaitadala*, Gal. II, 7 (pour *zait-la*); *çaitadan*, Gal. II, 9 (pour *zait-n*). Comparez encore: Rom. XV, 15; 1, Cor. III, 10; 2 Cor. VII, 8. La forme familière même contient ce *d*: *ziitadak*; pourquoi pas *ziitak*?

IMPARFAIT (conditionnel)

—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—

Datif de la 1^{re} personne du pluriel « à nous »

INDICATIF

PRÉSENT

Forme familière

	masc.	fém.
—	—	—
<i>Zaiku</i> , Rom. v, 5	—	—
—	—	—
<i>Zaizkigu</i> , 1, Cor. II, 12	<i>Ziaizkigu</i> , Luc, x, 17	—

IMPARFAIT

—	—	—
(1) <i>Zitzaikun</i> , 23, Ig.	—	—
—	—	—
—	—	—

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—

IMPARFAIT (conditionnel)

—	—	—
<i>Litzaikegu</i>	—	—
—	—	—
—	—	—

(1) *balitzaicu*. L'imparf. potent. sera donc *litzaikegu*.

Le datif de la 2^{me} pers. du singulier « à toi »

INDICATIF

PRÉSENT

masc.

fém.

<i>Natzaik</i> ,	Luc. ix, 61		
(1) <i>Zaik</i> ,	Mat. xviii, 16	<i>Zain</i> ,	Mat. xxi, 5. Luc. i, 28
<i>Gaitzaizkik</i> ,	Mat. xix, 17.	—	
<i>Zaizkik</i> ,	Mat. ix, 2.	<i>Zaizkin</i> ,	Luc. vii, 48 et i, 45

IMPARFAIT

—	—
<i>Zeyán</i> ,	Act. xxiii, 22
—	—
—	—

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

—	—
—	—
—	—
—	—

IMPARFAIT (conditionnel)

—	—
(2) <i>Litzaikék?</i> ,	Jean. xix, 11
—	—
—	—

(1) Exemples de la chute du *k*: *Zaik* - *n* perd, selon la règle, le *k*: *bidean agueru çayana*, Act. ix, 17 « qui t'est apparu dans le chemin ». *eta han erranen çaisquic*, *eguin ditzán ordenatu çaisquian gauca guciac*. Act. xxii, 10; « et là te seront dites toutes les choses qui te sont ordonnées que tu fasses. » *Zaizkik* - *n* = *Zaizkian*. — *Ditzak* - *n* = *ditzán*. (2) *Ezpalitzaic*; cond. tronqué; la flexion est donc *litzaikék*; ne l'ayant pas trouvée, nous ignorons si Liçarrague élide le *k* médial.

Le datif de la 2^{me} pers. du pluriel « à vous »

INDICATIF

PRÉSENT

- (1) *Natzaizue*, 1, Cor. III, 1
Zaizue, Mat. XIII, 11
—
Zaizkizue, Luc. XXI, 13.

IMPARFAIT

- (2) *Litzeizuen*, 1, Pierre, IV, 12
—
—

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

- *Zaizezue*, Act. III, 22
—
—

IMPARFAIT (conditionnel)

- (2) *Litzeikezue*
—
—

(1) Le pluriel proprement dit est sans *e* : *natzaizu* etc.

(2) *Ethorten balitzeique begala* « comme s'il vous arrivait. » L'imparfait du potentiel sera donc : *litzeizueke* ou *litzeikezue*.

Le datif de la 3^{me} pers. du singulier « à lui »

INDICATIF

PRÉSENT

		Forme familière	
	masc.		fém.
(1) <i>Natzayo</i> , Hebr. I, 5	<i>Nitzayok</i> , Act. xxvi, 19		—
<i>Atzayo</i> , Mat. vii, 3	<i>Atzayo</i> , Mat. vii, 3		—
<i>Zayo</i> , Mat. xviii, 17	<i>Ziayok</i> , Hebr. vii, 21		—
(2) <i>Gaizkio</i> , Rom. vi, 2	(4) <i>Giaizkiok</i> , 9, Igand.		—
<i>Zaizkio</i> , I, Jean, II, 14			—
(3) <i>Zaizkio</i> , I, Cor. II, 14	—		—
	IMPARFAIT		—
—	—		—
(5) <i>Inzayon</i>			—
<i>Zayon</i> , Marc, vi, 20	<i>Ziayón</i> , Luc, I, 32		—
—	—		—
—			—
(6) <i>Zaižkan</i> , Mat. xxiv, I	—		—

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

—	—
—	—
—	—
—	—
—	—
—	—
	IMPARFAIT (conditionnel)
—	—
<i>Inzaykeo</i> ,	(5) <i>Inzaykeon</i> , Jean, IV, 10
(7) <i>Litzaykeo</i> , Act. xx, 16	—
—	—
—	—

(1) *Natzayo*, Gal. II, 19; erreur? — (2) *Gaitzaitza*, Hebr. xii, 9; le dialecte guipuzcoan dit: *gatzaitza*. — (3) *Zaitza*, I, Pierre III, 22. — (4) *Guiaizquio*, 2, Cor. v, 15; nous paraît être une erreur. — (5) *hi escatu inçayqueon hari*, « tu (fém.) lui en aurais demandé; » l'imparfait de l'indicatif sera donc *inçayon*.

(6) *zaižconctarie*, (avec *o*) Jean, I, 40. (7) *balitzayo*; imparf. du condit. tronqué; il se pourrait que la flexion fût: *litzayoke*. Comme imparf. du condit. *zaikeon*, Hebr. viii, 7. On se serait attendu à: *zitzaykeon*.

Le datif de la 3^{me} personne du pluriel « à eux »

INDICATIF

PRÉSENT

Forme familière

			masc.	fém.
<i>Nat̃zaye</i> ,	Mat. XIII, 13	<i>Nit̃ziayek</i> ,	Marc, VIII, 24	—
<i>At̃zaye</i> ,	Mat. XIII, 10	<i>At̃zaye</i> ,	Mat. XIII, 10	—
<i>Zaye</i> ,	Mat. XVIII, 17	<i>Ziayek</i> ,	Mat. VI, 5	—
<i>Gait̃zaĩzte</i> ,	I, Cor. IV, 9	<i>Gait̃zeaĩztek</i> ,	Ot. Ec. p. 5 verso	—
<i>Zaĩzte</i> ,	I, Jean, IV, 4			—
<i>Zaĩztè</i> ,	Rom. III, 2.	<i>Ziaĩztek</i> ,	I, Tim. V, 24	—

IMPARFAIT

(1) <i>Niñzayen</i> ,	Jean, XV, 22	—
—		—
—		—
—		—
—		—
<i>Zaĩzten</i> ,	I, Cor. X, 11	—

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

—	—
—	—
—	—
—	—
—	—
—	—

IMPARFAIT (conditionnel)

(1) <i>Niñzakeye</i>	—
—	—
—	—
—	—
—	—
—	—

(1) *Ezpaniñçaye*. On peut en conclure que l'imparf. ind. est. *niñzayen* et l'imparf. potent. *niñzakeye*.

Le nom verbal *EROAN*

Eroan est l'auxiliaire de la conjugaison fréquentative, dans le dialecte bisciaïen; p. ex. *emon daroat* signifie « il me le donne d'habitude »; dans les autres dialectes la signification fréquentative s'est perdue, et *ematen draut* signifie simplement « il me le donne »; (v. gram. comp. p. 280). Les flexions qui contiennent deux régimes, l'un direct, l'autre indirect, sont les seules qui soient en usage dans les dialectes basques français.

Depuis la publication de notre grammaire, aucune raison valable, autant que nous sachions, est venu ébranler la théorie selon laquelle l'auxiliaire bisciaïen est aussi l'auxiliaire des autres dialectes, seulement légèrement modifié dans la signification.

Nous savons par hasard, en parcourant l'article des « Transactions of the Philological Society » que le Prince Bonaparte croit que *iraun* ⁽¹⁾, et non pas *eroan*, est le nom verbal qui a produit les flexions en question. — Ainsi *darautazu* (p. ex. *eman darautazu abalgue yzuna*, Dechepare, *Amorosen disputa*, vous m'avez donné honte terrible) vient de *iraun* et non pas de *eroan*. Dans la discussion sur l'auxiliaire *ɣzan* (v. plus haut), *iraun* est cité comme n'admettant pas le changement de la voyelle initiale en *a*, ce qui est vrai, mais ce qui détruit en même temps la théorie de *iraun* pour *eroan*. *Iraun* sert donc à prouver, 1° que l'on ne peut pas changer la voyelle initiale *i* en *a*, qu'on ne peut pas dire *daraut*; 2° que l'on peut bien changer la voyelle initiale en *a*, et que l'on peut dire *darautazu*.

(1) Transactions of the Philological Society, 1884.

Conjugaison à deux régimes

Le à moi

INDICATIF

PRÉSENT

(1) <i>Drautak</i> ,	Rom. IX, 19	<i>Dirautak</i> , 2, Tim. IV, 14. Act. XXIII, 18
<i>Draut</i> ,	Mat. 7, 22	—
<i>Drautazue</i> ,	Mat. XXV, 35	—
<i>Draudate</i> ,	I, Cor. I, 11	—

IMPARFAIT

—	—
<i>Zerautan</i> , Jean, I, 33	—
—	—
—	—

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

—	—
—	—
—	—
—	—

IMPARFAIT (conditionnel)

—	—
—	—
—	—
—	—

(1) Liçarrague écrit *drautadala*, comme si la flexion était *drautadok* et non pas *drautak*. *Drautak*—la devient, après la chute du *k*, *drautala*; d'où vient le *d* qui s'y trouve?; p. ex. *eztarradan ecen arc eue burua-erc niri çor drautadala*, Philemon, I, 19 « pour ne pas te dire que tu te dois à moi-même. » Nous savons que le pronom réfléchi est rendu par *burua* « tête »; ainsi: que tu dois ta tête; par conséquent une 3^{me} personne: que tu la dois à moi, *çor drautak-la*. Voyez la note 2 de la conjugaison de *izan* avec le datif « à moi ». Avec le pronom pluriel l'intercalation du *d* n'a pas lieu; *niri eman drauzquidanac* (et non pas *drauzquitadanac*) Jean, XVII, 12.

40

Les à moi

INDICATIF

PRÉSENT

Drauḡkidak, Mat. xxv, 20

Drauḡkit, Jean, v, 36, xii, 50

—

—

IMPARFAIT

—

—

—

—

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

—

—

—

—

IMPARFAIT (conditionnel)

—

—

—

—

Le à nous

INDICATIF

PRÉSENT

Forme familière

Draukuk, Jean, ii, 18

⁽¹⁾ *Drauku*, Jean, iv, 12

Draukuzue

Draukute, Luc. i, 2

—

Diraukuk, Act. xxiv, 7

—

—

(1) *Dracun*, 1, Ep. iii, 23. Probablement erreur; verset suivant *draucun*.

IMPARFAIT

		Forme familière
(1) <i>Zeraukun</i> ,	Rom. ix, 29	—
—		—
—		—
<i>Zeraukuten</i> ,	2, Cor. viii, 4	—

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

—
—
—
—

IMPARFAIT (conditionnel)

(1) *Leraukegu*

—
—
—

Les à nous

INDICATIF

PRÉSENT

Forme familière

—	—
<i>Drauḡkigu</i> ,	<i>Dirauḡkiguk</i> ,
1, Cor. ii, 10	Jean, iv. 25
—	—
<i>Drauḡkigute</i> ,	—
Gal. ii, 9	

IMPARFAIT

—
Zerauḡkigun, 1, Thes. iii, 6
—
Zerauḡkiguten, 1, Pierre, i, 12

(1) *Baldin armadén Iaunac utzi ezpaleraucu*, « si le Seigneur des armées ne nous eût laissé » l'imparf. potent. sera donc *leraukegu*, et l'imp. ind. *zeraukun*.

Le à toi

INDICATIF

PRÉSENT

masc.		fém.
<i>Drauāt</i> , Mat. v, 26		<i>Draunat</i> , Marc. vi, 22-23
<i>Drauk</i> , Marc. xi, 28		<i>Draun</i> , Luc. i, 35
<i>Drauagu</i> , Mat. xxv, 37		—
<i>Drauë</i> , Rom. xv, 3		—

IMPARFAIT

<i>Neraukan</i> ?	(1) <i>Neraun</i> , 2, Ep. Jean, 5
—	—
—	—
—	—

POTENTIEL

PRÉSENT (futur)

—	—
—	—
—	—
—	—

IMPARFAIT (conditionnel)

—	—
<i>Leraukek</i>	—
<i>Gindraukek</i>	—
—	—

IMPARFAIT du conditionnel moderne

—	—
<i>Zeraukean</i>	(2) <i>Zeraukenân</i> , Jean, iv, 10
(3) <i>Gindraukean</i> , Jean, xviii, 30	—
—	—

(1) *scribatzen banaraun beçala*: imparf. tronqué; le *n* reparaît puisque la flexion est féminine. (2) Cette flexion permet de dire que *zeraukéan* est la flexion masculine et *leraukek* la 3^{me} personne condit.

(3) L'imparf. potent. sera donc *gindraukek*.